



Informations sur l'enregistrement de la naissance de votre enfant

La naissance d'un enfant à l'hôpital est déclarée par la direction de la clinique auprès du service de l'état civil compétent.

La DÉCLARATION DE NAISSANCE indique quand et où un enfant est né, qui sont les parents et quelle est la nationalité des parents.

Les parents sont impliqués dans la rédaction de la déclaration de naissance. Ils peuvent choisir le prénom de l'enfant et confirment par leur signature que toutes les indications sont exactes.

Pour que la naissance de l'enfant soit enregistrée et que les parents puissent avoir une preuve de la naissance sous forme d'un acte de naissance, les services de l'état civil ont besoin du concours des parents. Les parents sont dans l'obligation de fournir au service de l'état civil les documents en original qui prouvent leur identité, leur filiation et leur situation de famille. À cette fin, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service de l'état civil.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Documents d'identité étrangers (passeport, CI)
- Si vous êtes mariés, un original de l'acte de mariage/du contrat de mariage ou assimilé, avec traduction par un traducteur assermenté en Allemagne.
- Original de l'acte de naissance de la mère, avec traduction par un traducteur assermenté en Allemagne
- Original de l'acte de naissance du père, avec traduction par un traducteur assermenté en Allemagne
- Le cas échéant preuve de la dissolution du mariage par divorce ou décès
- Le cas échéant copie certifiée conforme des documents relatifs à la reconnaissance de paternité avec consentement de la mère, document relatif à la déclaration sur le droit de garde
- Selon la situation juridique, il sera peut-être nécessaire de produire d'autres documents, le service de l'état civil conseillera les parents à cet effet.

Pour l'enregistrement de la naissance, la présence des parents de l'enfant accompagnés d'un traducteur assermenté est obligatoire, après prise de rendez-vous par téléphone auprès du service de l'état civil.

nésitez pas à prendre contact avec le personnel du centre d'accueil ou les travailleurs sociaux dans votre foyer. Ils sauront vous conseiller efficacement.

Votre service de l'état civil

Traduction certifiée conforme à l'original allemand
27/10/2021

